

# Occasions de stage et emplois étudiants

Par l'entremise de stages et d'emplois étudiants valorisants, Valoris vous offre la possibilité de venir partager votre passion avec nos experts. Nos stages de niveaux collégial et universitaire ainsi que nos emplois étudiants sont une occasion unique de développer votre savoir-faire. Les stages et les emplois étudiants sont disponibles dans divers domaines :

- administration : finances, ressources humaines, soutien technologique, immobilier, assurance de la qualité et communications;
- bien-être à l'enfance;
- santé mentale enfants et familles;
- services de développement adulte;
- services de développement jeunesse;
- violence familiale.

## Stages collégiaux et universitaires

Valoris offre chaque année une dizaine de stages aux étudiants universitaires ainsi qu'aux étudiants provenant de divers domaines d'études collégiales.

### Périodes de recrutement

- Session d'été : affichage en janvier
- Session d'automne : affichage en mai
- Session d'hiver : affichage en septembre

### Conditions d'admissibilité

- Vous devez être inscrit à la session de cours précédente et/ou subséquente à la période de stage, et ce, dans un collège ou une université reconnue.
- Vous devez soumettre une candidature complète, incluant vos intérêts, les dates projetées de votre stage, le nombre d'heures associées à celui-ci ainsi que l'endroit où vous préféreriez effectuer votre stage.
- Si vous êtes sélectionné pour une entrevue, vous devrez apporter une preuve d'inscription dans le domaine d'études en question.
- Si vous êtes sélectionné pour un stage, vous devrez présenter les documents suivants : vérification de dossier judiciaire pour le secteur vulnérable, une preuve d'immunisation pour l'hépatite B (selon le milieu de stage), une preuve de couverture d'assurance en cas d'accident pendant la période de stage ainsi qu'une copie de votre permis de conduire. Des documents additionnels pourraient vous être demandés selon le stage.

## Emplois étudiants

Chaque été, Valoris offre l'occasion à une vingtaine d'étudiants collégiaux et universitaires de travailler dans l'un de nos trois centres de services ou au siège social dans les services administratifs.

### Période de recrutement

- Janvier et février

## Conditions d'admissibilité

- Vous devez être inscrit à la session de cours précédente et/ou subséquente à la période estivale, et ce, dans un collège ou une université reconnue.
- Vous devez soumettre une candidature complète, incluant vos intérêts, le moment auquel vous serez disponible ainsi que l'endroit où vous préféreriez travailler.
- Si vous êtes sélectionné pour une entrevue, vous devrez apporter une preuve d'inscription dans le domaine d'études en question.
- Si vous êtes sélectionné pour un emploi étudiant, vous devrez présenter les documents suivants : vérification de dossier judiciaire pour le secteur vulnérable, une preuve d'immunisation pour l'hépatite B (selon le lieu de l'emploi), une preuve de couverture assurance en cas d'accident pendant la période de stage ainsi qu'une copie de votre permis de conduire. Des documents additionnels pourraient vous être demandés selon l'emploi.

## Évaluation des stages et des emplois étudiants

Afin de permettre à chaque étudiant de profiter au maximum de son expérience à Valoris, les gestionnaires procèdent systématiquement à une évaluation de rendement du stagiaire ou de l'étudiant d'été durant le dernier mois de stage ou d'emploi. Cette évaluation sera incluse dans le profil du candidat. À la fin de ses études, le stagiaire ou l'étudiant pourrait être considéré pour des postes éventuels correspondant à son profil.

Si l'expérience vous intéresse, explorez les stages et les emplois étudiants disponibles ou **déposez votre candidature.**